

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 45 (1988)
Heft: 8

Vorwort: Heureux les enfants qui "osent" encore jouer!
Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Heureux les enfants qui «osent» encore jouer!

Yves Jeannotat

Nul ne met en doute l'utilité de la pratique sportive pour le bon développement physique et intellectuel des enfants. Les pédiatres, les pédagogues et les parents avertis sont par contre réservés sur les formes à donner à la compétition, tant soit-il qu'on la considère comme nécessaire. Les corps médical et enseignant enfin, sont quasiment unanimes à considérer la compétition de haut niveau comme dangereuse avant la fin de l'adolescence. «Les familles, les éducateurs, les entraîneurs, les dirigeants sportifs, les responsables fédéraux en particulier, doivent être clairement informés des risques potentiels, à court, moyen ou long terme, susceptibles de compromettre la santé des enfants qui leur sont confiés», peut-on lire dans un rapport de l'Académie nationale de médecine du 18 octobre 1983.

Malheur aux enfants doués s'ils tombent aux mains d'adultes sans scrupule. Ils les empêcheront de jouer, ils les exploiteront, leur enlèveront la possibilité de choisir: de dire «oui», de dire «non»! La prime enfance, la puberté, l'adolescence sont autant d'étapes qui mènent à l'âge adulte. La nature ne permet pas qu'une seule soit sautée impunément.

Mais les spéculateurs n'en ont cure, ne pensant qu'à leur propre profit. «Dans l'ombre de ces jeunes prodiges (...), il y a souvent un parent ou un entraîneur qui cherche à assouvir par procuration son ambition sportive», écrit Alain Girando. Pitié, pitié maman pressée, papa frustré, pitié moniteur ambitieux, président opportuniste, pitié pour ces petits qui aimeraient tant jouer!... Moi, si j'avais un enfant de dix ans, de treize ans, de quinze ans, je ne permettrais pas qu'on le prive de jeu, de courses folles, de ballon, et même si ce devait être au prix d'une médaille olympique. L'exploit sportif juvénile rehausse le prestige national, assou-

vit le rêve parental, favorise la renommée du «dresseur»; à eux par contre, garçons et fillettes, que leur apporte-t-il? Le souvenir d'une enfance douloureuse de discipline sans objet et de privations inutiles, la marque indélébile d'un psychisme perturbé et d'un organisme souvent usé prématurément! En bref, l'embrigadement de la pouponnière à fin de sport d'élite tient d'une atteinte coupable envers les droits les plus élémentaires de l'enfance et jamais, comme c'est le cas de la saine éducation physique et du sport ludique, d'un souci de chaleur humaine, d'éducation, de santé et de bonheur! Le sport extra-scolaire est volontaire et, pour que le choix puisse se faire en connaissance de cause, il faut informer et expliquer, ensuite seulement encourager et «encadrer». En général, la jeunesse qui s'abstient de tout engagement dans ce que Brisson appelle le «sport qui sauve» a été mal ou insuffisamment conseillée; lorsqu'elle s'engage, par contre, c'est à elle de fixer, en accord positif avec son entourage, le niveau de ses ambitions et dans quelle mesure elle est prête à s'investir pour passer du «jeu» à la «performance». Dans tous les cas, l'équilibre, l'harmonie, la

satisfaction, la santé, la «vie» sont des données prioritaires! La formule lancée par Jacques Personne: «Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant» prend, ici, tout son sens et elle engage pleinement et sans concession possible la responsabilité des adultes. Mais cette affirmation est loin d'être évidente pour tout le monde et le professeur Jacques Villiaumey a raison d'écrire: «Dans les milieux sportifs, parmi les dirigeants, les entraîneurs et parfois les médecins, l'entraînement intensif précoce compte encore de nombreux partisans. (...) A leurs yeux, seule cette méthode paraît capable d'amener à la découverte de talents qu'il faudra ensuite conduire dans les plus courts délais à un complet épanouissement, pour la plus grande joie du club, de l'équipe, de la Nation. La mise en œuvre de ce procédé serait, dit-on, le seul moyen d'éviter d'assassiner Mozart. Peut-être, mais pas au prix d'un massacre des innocents. Heureux, bienheureux les enfants qui «osent» encore jouer! (Voir aussi l'article de Paola Pesce: «Con- fession d'une gymnaste... soulagée d'un poids encombrant!»). ■



Avoir le droit de jouer, même quand c'est sérieux.